



31050 - Equipements sanitaires et sociaux

Proposition d'attribution de subventions en faveur de trois associations : HUMANIS à SCHILTIGHEIM ainsi que LIBRE OBJET et LES RESTAURANTS DU COEUR à STRASBOURG dans le domaine de l'insertion, et d'approbation des projets de conventions afférents

Rapport n° CP/2017/417

Service gestionnaire :

I31012 - Equipements et gestion des subventions

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'attribuer des subventions départementales en faveur d'investissements réalisés par trois associations agissant sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion.

Le budget primitif 2017 comprend une autorisation de programme de 70 000 € destinée à engager de nouvelles subventions d'investissement pour financer des travaux d'aménagement de locaux et l'acquisition d'équipements matériels et mobiliers engagés par les organismes agissant dans le domaine de l'insertion. Le taux d'intervention habituel est de 10 % de la dépense prévisionnelle.

Le rapport propose à la Commission Permanente de décider d'attribuer 3 subventions concernant les opérations détaillées ci-dessous. Ces investissements sont tous réalisés sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg.

1 - Proposition de travaux de mise aux normes et aménagements divers concernant les ateliers d'insertion HUMANIS à SCHILTIGHEIM

L'association Humanis (Collectif d'associations de Solidarité internationale), suite à son départ en 2008 des locaux situés près de la gare à Strasbourg, s'est installée à Schiltigheim 7, rue du Héron.

Cette association accompagne des personnes en parcours d'insertion, avec différents profils tels que des bénéficiaires du RSA, des travailleurs handicapés, des chômeurs de 1 à 3 ans, des chômeurs de plus de 3 ans et des personnes non inscrites à Pôle Emploi.

Les problématiques sociales les plus fréquentes sont les troubles du comportement, voire psychologiques, reconnus ou non, des sorties de prison ou suivis par un référent judiciaire, des pratiques addictives (alcool et/ou drogue), des problématiques de santé et des difficultés de compréhension du français.

Cet organisme sollicite le concours financier du Département pour des travaux de mise aux normes dans la partie des locaux destinés aux services de stockage ainsi que la création de nouveaux espaces pour l'activité informatique. Ces aménagements sont nécessaires pour faire face au développement des activités des ateliers d'insertion d'Humanis.

Les travaux ont démarré en janvier 2015 et leur achèvement est prévu en décembre 2018.

Le coût prévisionnel est de 329 000 €. Les autres financeurs sollicités sont le FEDER, la Ville de Schiltigheim, la Région et l'Etat UT67 – FDI (Directe – Fonds départemental d'Insertion).

Le montant de l'aide susceptible d'être attribuée s'élève à 10 % de la dépense prévisionnelle (329 000 € toutes taxes comprises), applicable aux travaux d'aménagement.

Il est donc proposé de décider d'attribuer à l'association Humanis à Schiltigheim une subvention de 32 900 € dans le cadre du soutien aux divers équipements sociaux.

2 – Proposition de travaux d'aménagement et de mise aux normes des nouveaux locaux de l'association LIBRE OBJET à STRASBOURG

L'association Libre Objet (association d'insertion de personnes en difficultés) à Strasbourg sollicite le concours financier du Département en vue d'aménager ses nouveaux locaux de 400 m² situés 91, route des Romains à Strasbourg Koenigshoffen.

L'association Libre Objet a accueilli 461 personnes en insertion professionnelle depuis sa création en 1997.

A ce jour elle accueille 20 salariés en contrat à durée déterminée d'insertion, représentant 13,5 ETP, et 4 salariés permanents, qui fabriquent des objets créés en exclusivité par de nombreux artistes. Ces objets sont vendus sur le site internet de l'association, dans la boutique de son siège, dans différents lieux partenaires, lors d'expositions ou encore au Marché de Noël de Strasbourg.

Grâce à l'ensemble du dispositif mis en œuvre par Libre Objet conjuguant évènementiel et commercialisation, les salariés en insertion professionnelle prennent conscience de leurs capacités à produire, à s'inscrire dans une dynamique sociale et ainsi à avoir confiance en eux.

Aujourd'hui Libre Objet est face à de nouveaux enjeux :

- d'une part poursuivre et amplifier son développement. En 2005, 23 personnes en insertion ont été accueillies. En 2015, soit 10 ans plus tard, elles étaient 42 ;
- d'autre part assurer la santé et la sécurité des salariés ;
- et enfin moderniser ses modes de stockage et sa logistique.

Le conseil d'administration a décidé d'acquérir de nouveaux locaux d'une surface de 400 m², situés au Parc Gruber à Strasbourg Koenigshoffen, pour un montant de 205 000 euros. Le déménagement a eu lieu le 3^{ème} trimestre 2016.

Le coût des travaux d'installation et de mise aux normes est évalué à 350 000 euros. Ces investissements s'avèrent à ce jour indispensables pour augmenter la production et donc, à moyen terme, le nombre de salariés en insertion formés.

Ces nouveaux locaux constituent également un lieu d'expositions temporaires propice aux échanges et aux rencontres.

Les partenaires institutionnels, dans le financement de l'aménagement des nouveaux locaux, sont la Région, la Direccte (Etat), le FEDER (Union Européenne) et la CARSAT. L'association bénéficie d'un emprunt à taux zéro d'Alsace Active et assure l'autofinancement d'une partie des dépenses.

Le montant de l'aide susceptible d'être attribuée s'élève à 10 % de la dépense prévisionnelle (350 000 € toutes taxes comprises), applicable aux travaux d'aménagement et de mise aux normes des nouveaux locaux de l'association Libre Objet à Strasbourg.

Il est donc proposé de décider d'attribuer à l'association Libre Objet à Strasbourg une subvention de 35 000 € dans le cadre du soutien aux divers équipements sociaux.

3 – Proposition d'achat d'équipements de cuisine pour la Fringale par l'association des RESTAURANTS DU CŒUR du BAS-RHIN sise 8, rue de l'Ardèche à STRASBOURG

La Fringale, située rue des Remparts à Strasbourg et gérée par l'association départementale Les Restaurants du Cœur du Bas-Rhin, est ouverte toute l'année. Ce « pôle relais » confectionne un nombre important de repas chauds destinés aux personnes en errance ou très démunies ainsi qu'aux demandeurs d'asile.

L'association départementale des Restaurants du Cœur du Bas-Rhin sollicite l'aide du Département en vue de l'achat d'équipements de cuisines (hachoir, marmite ronde électrique) et du remplacement du lave-vaisselle défectueux, pour la Fringale.

Le montant de l'aide susceptible d'être attribuée s'élève à 10 % de la dépense prévisionnelle (8 786 € toutes taxes comprises), applicable aux achats d'équipements de cuisine de la Fringale à Strasbourg.

Il est donc proposé de décider d'attribuer à l'association départementale des Restaurants du Cœur du Bas-Rhin une subvention de 878,60 € dans le cadre du soutien aux divers équipements sociaux.

Ces subventions proposées relèvent de l'autorisation de programme R2017 Insertion.

Identifiant de l'AP	Libellé de l'AP	Montant de l'AP	Montant disponible sur l'AP (non engagé)	Montant proposé
R2017 Insertion	Insertion	70 000 €	70 000 €	68 778 ,60 €

La commission territoriale de l'Eurométropole de Strasbourg a émis un avis favorable à ces propositions le 7 septembre 2017.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 68 778,60 € aux associations figurant dans les tableaux annexés dans le cadre de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion,

- approuve les termes des projets de conventions de financement joints à la présente délibération,
- autorise le président à signer ces conventions.

Strasbourg, le 28/09/17

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Bierry', with a long horizontal stroke extending to the right.

Frédéric BIERRY